



Compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2024

Cette réunion a été réalisée par visio conférence pour des raisons à la fois environnementales et budgétaires.

Présents : Valérie CROUIN (GAS 76), Yves DUBOIS (AONES 27), François DUMAS (AONES 27), Elizabeth FRAIZE (AONES 27), Etienne HANSER (C.P.V.R. 27), Philippe SEVESTRE (CSMPQ 76), Pierre SIMON (USM 61), Christian et Françoise TAMPIGNY-DUREL (AONES 27).

Excusés Isabelle et Jean-Luc KERLEROUX (SPN 27), Eric LESAULNIER (Normandie Plongée 76), Brigitte MARMANDE (CNP 50)

Début de réunion : 20 H 05

Christian TAMPIGNY-DUREL débute cette réunion en souhaitant à tous une bonne année 2024, une bonne santé et la réalisation de tous nos souhaits. Il remercie toutes celles et ceux qui ont répondu au sondage et qui ont pu se libérer pour ce soir.

Préalable à l'ordre du jour

Il nous faut approuver le compte rendu de notre réunion du 22 septembre 2023 (présent sur le site), et changer le statut du document. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

Premier point - Formation animateur (budget 2025 en octobre 2024)

Un dossier a été préparé avec l'IDF et, comme pour l'année précédente, une obligation d'avoir un minimum de préinscriptions est prévue. Il faudra au moins 5 pré inscrits pour le 30 mai au plus tard.

Au niveau des finances, il faudra envisager une augmentation de 50% par rapport à 2022 concernant le tarif de location du bassin. Une inscription de 35 € sera donc demandée pour les Normands. La demande d'activation pour les préinscriptions sera faite dans les prochains jours.

L'accès à la formation sera accessible aux Nageurs N1 avec cependant quelques heures supplémentaires (voir règlement).

Concernant d'éventuels recyclages, il faudra attendre septembre pour en envisager la possibilité.

Second point - Matériels

1 - Choix de la date d'une journée EPI (Equipements personnels individuels). Deux dates sont proposées : le 1er ou le 8 juin. José choisira s'il arrive à nous répondre.

2 - Modification des tarifs : Il a été légèrement augmenté car il était en vigueur, depuis le début et ne correspondait plus à la demande de l'Exécutif. Voir le fichier sur le site en page « Conventions ».

Troisième point - Manche organisation CR NEV en 2025 - Oui ou Non ?

Cette manche pourra être la finale CR NEV & Trophée Eure ou bien être réalisée après le Championnet de France Course en Ligne.

Conditions :

Nomination à minima d'au moins dix volontaires pour l'organisation et le feu vert d'un embryon de la future équipe afin de commencer à négocier une date avec les autres régions.

Il faut rappeler que c'est une demande de l'Exécutif. En cas d'une certitude, il conviendra d'envoyer un courrier aux mairies concernées.

En dehors de la partie administrative et gestionnaire sur place, il faudra prévoir des « petites mains » pour toutes les tâches basiques.

Avis des présents : à revoir lors de la réunion des calendriers.

Quatrième point - Future équipe ?

Listage des conséquences d'un arrêt de la CRNEV : s'il n'y a pas constitution d'une nouvelle équipe, il y aura perte de l'agrément et donc des acquis règlementaires et matériels. Egalement, plus de formations et de compétitions au nom de la Normandie.

Il semble que tous les présents continueront leurs actions au niveau de la NEV mais estiment qu'un engagement supplémentaire demanderait beaucoup trop de temps.

Cinquième point – Questions diverses

1 – Modification du règlement des courses normandes. Remis à jour selon le règlement régional par Yves DUBOIS, il a été approuvé à l'unanimité.

2 – Information : Décès d'Alain DERRIEN qui fut à une époque le Président du CPVR & un bénévole pour la CRNEV avec son épouse Françoise.

Fin de réunion : 21 H 15